

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20201116-VD20201116-027a-DE
Date de télétransmission : 14/12/2020
Date de réception préfecture : 14/12/2020

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 novembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : Mme Nathalie KOENDERS (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Karine HUON-SAVINA (pouvoir Mme MODDE)

OBJET DU VOEU

Rejet de l'accord de libre échange avec le Mercosur

Madame Hervieu expose :

La crise sanitaire due au COVID 19 et ses conséquences dans tous les domaines réinterroge notre modèle de développement depuis plusieurs mois avec notamment des promesses de relocalisation et de régulation de la mondialisation. Or les discussions sur l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Mercosur reprennent de plus belle, malgré son rejet exprimé par 78% de personnes interrogées pour lesquelles le marché mondialisé et néo-libéral est socialement et écologiquement insoutenable. Alors que nous subissons un second confinement, sans véritable maîtrise de la crise sanitaire, et qu'aucune perspective d'amélioration quant à la circulation du virus n'est envisagée avant le printemps 2021, nous ne pouvons pas continuer cette fuite en avant vers une mondialisation libérale sans aucune protection sociale et environnementale. Nous devons organiser la refondation de notre économie sur la production de richesses dans nos territoires autant que faire se peut, permettant une vie décente pour toutes et tous.

Le conseil municipal de Dijon s'est mobilisé à plusieurs reprises pour alerter sur les conséquences écologiques et sociales des traités de libre échange comme le TAFTA et le CETA. Parce que les

conséquences de la dérégulation de la mondialisation pour les populations et l'environnement fragilisent de plus en plus nos sociétés, le conseil municipal de Dijon réuni le 16 novembre 2020 demande au gouvernement et aux parlementaires :

- d'élaborer un cadre juridique qui contribue à la relocalisation écologique et solidaire de l'économie ainsi qu'à des services publics robustes.
- de placer les droits humains, les droits sociaux, la protection du climat et de la biodiversité au-dessus du droit commercial.
- d'abandonner l'accord UE-Mercosur, ainsi que d'autres accords similaires tels que le CETA, car ils aggravent les crises actuelles.
- d'œuvrer auprès des autres pays membres de l'UE pour dégager une position commune d'abandon de l'accord EU-Mercosur.

Voeu adopté à la majorité :

Pour : 58

Abstention : 1